

Les dernières nouvelles de la section Vaud

Texte: Christine Guinard Dumas, secrétaire générale d'AvenirSocial, section Vaud

La section Vaud d'AvenirSocial est toujours engagée dans des travaux d'importance concernant les professions qu'elle représente. Conditions de travail, options politiques, offres de formation, AvenirSocial assure la représentation des professionnels dans des dossiers dont les conclusions auront des incidences importantes sur leur quotidien.

Participer en tant que professionnel à ces options, partager ces échanges, devenir acteur est ce que nous proposons aux membres d'AvenirSocial.

Les travaux engageant actuellement les membres de la section, ou les réflexions en cours sont:

Conditions de travail, conventions collectives

Du côté du secteur social, secteur AVOP

La convention collective unique au cœur des débats: pour rappel, le champ conventionné du secteur parapublic social vaudois est soumis à trois conventions collectives (éducateurs, maîtres socio-professionnels et enseignants spécialisés), un statut du personnel, un statut des thérapeutes et une charte directoriale. Au vu des évolutions sociales et politiques, les associations d'employeurs (AVOP et INSOS-FAH) ainsi que les associations professionnelles, notamment AvenirSocial, AVMES et les syndicats SUD, SSP et FSF, se sont mis autour de la table afin d'entamer des négociations pour aboutir à une CCT unique couvrant l'ensemble du personnel du secteur des institutions. Une première étape consiste à énumérer les fonctions dans le secteur et à proposer une description de fonction. Ce travail a été délégué aux différentes associations. AvenirSocial a sollicité les différents membres intéressés à participer activement à la mise en forme de ces fiches emplois (assistant socio-éducatif, éducateur social, maître socio-professionnel, animateur, et assistant social) et arrive à bout touchant.

A quoi ressemblera la Convention collective de demain, comment prendre en compte les spécificités de chacune des professions tout en proposant une convention collective unique? Quels seront les héritages des conventions actuelles et leur évolution? Telles sont les questions parmi d'autres qui devront être traitées dans l'approche de ce dossier. Une première information a été diffusée via les canaux des associations engagées dans les négociations et nous imaginons proposer une rencontre de tous les professionnels engagés dans le secteur social encore ce printemps. Actuellement, les premiers échanges ont lieu en lien avec les questions traitant des conditions d'engagement, des articles en lien avec le début et la fin des rapports de travail, le temps de travail, etc.

Les professionnels souhaitant faire partager leurs souhaits et leurs envies sont invités à rejoindre les associations professionnelles ou syndicats qui les représentent; en effet, toute revendication peut être entendue par les représentants pour autant qu'elle soit transmise.

Nous espérons que ce projet d'envergure qui concerne tout le secteur social et les conditions de travail de demain saura intéresser les premiers concernés.

Du côté des éducateurs-trices de l'enfance

Les travaux de négociation de la convention collective de l'enfance sont toujours en suspens, malheureusement les employeurs, soit la FSAE, ont souhaité privilégier dans un premier temps des recommandations, reportant dès lors des négociations de convention collective. Nous espérons vivement que cette option pourra rapidement évoluer en un redémarrage de négociations de convention collective, convaincus du bien fondé de cette réponse à diverses préoccupations dans le domaine, telles que les réponses à la pénurie du personnel, à sa mobilité. En ce sens, un courrier a été envoyé à l'association des employeurs.

Du côté de la Ville de Lausanne, les travaux de négociations sont en cours pour envisager une revalorisation salariale. Ils devraient aboutir nous l'espérons au printemps, les conclusions et la traduction des négociations en vue d'une revalorisation devant être étudiées à l'interne du Service de l'enfance.

Concernant la mission des structures d'accueil, vous le lisez dans la presse, les structures d'accueil sont régulièrement critiquées voire attaquées en regard de leur coût. Si nous souhaitons maintenir une qualité d'accueil en lien avec les missions qui sont dévolues aux structures d'accueil, ces moyens nous sont nécessaires, mais finalement quelles missions ces structures d'accueil sont-elles appelées à honorer? Les partenaires de l'enfance ont actuellement le vif souhait de poser publiquement la question... une idée, une envie qui débouchera peut-être soudainement sur une action, restez vigilants!

Du côté des conventions des éducateurs sociaux

Le projet d'une newsletter permettant de tenir le personnel soumis à la convention collective des éducateurs sociaux informé des travaux réalisés par la commission paritaire et des décisions prises est sur le point d'aboutir. Les délégués à la commission paritaire restent à disposition des équipes souhaitant des informations sur la convention collective, ainsi que pour récolter toute demande en lien avec son application. Plusieurs institutions ou fondations ont sollicité la commission paritaire en vue de signer la convention collective, des premiers échanges se sont réalisés. L'introduction d'un nouvel article en lien avec la manière de décompter les jours de maladie ou d'accident lors d'horaires irréguliers est actuellement soumis au vote auprès des membres d'AvenirSocial pour une entrée en vigueur en avril 2010.

Du côté des conventions des maîtres socio-professionnels

Une augmentation de la contribution de solidarité des MSP non membres d'AvenirSocial va permettre à cette convention d'être gérée avec plus de moyens. Nous nous réjouissons de cette option, permettant ainsi aux délégués d'AvenirSocial de s'engager dans les commissions en lien avec la convention collective en bénéficiant pour leur institution d'un dédommagement permettant un remplacement.

Nous serions encore plus heureux si les MSP faisaient le choix d'adhérer à notre association, ayant ainsi un impact et un avis à donner sur les travaux réalisés, afin que ces derniers soient au plus près de leurs besoins.

Du côté des assistants sociaux

A l'initiative du SSP, un groupe d'assistants sociaux constitué en intersyndical planche sur la classification des assistants sociaux sous DECFO-Sysrem; AvenirSocial est représentée dans ce groupe, et nous espérons que les démarches aboutiront pour une reconnaissance de leur fonction et qu'elles permettront aussi de mener et partager une réflexion sur leur activité professionnelle

Politique sociale

Concernant la péréquation financière (RPT), la section Vaud est engagée pour le secteur «adultes» dans le comité de pilotage, et est présente et active au sein des commissions de travail mises en place. Les travaux ont abouti sur un rapport final, qui vous a été présenté dans le précédent *Actualité sociale* sous les plumes de M^{me} Jaques et M. Baldy. Pour rappel, des commissions ont travaillé sur la question de la formation et du perfectionnement, sur les prestations du réseau institutionnel ainsi que la planification; le type de formation souhaité dans les équipes; les prestations offertes dans ce secteur, la cohérence entre les besoins et l'offre. Des sous-groupes de travail avec des représentants de différents types d'institution (secteur handicap physique et polyhandicap, handicap mental, psychiatrie et dépendance, grandes difficultés sociales) ont été constitués et tentent de définir le type de professionnels le mieux à même pouvant répondre aux besoins des «usagers». Partager avec des représentants des directions, de l'Etat sur ces questions de compétences des professionnels, des besoins institutionnels, ce fut l'occasion

d'échanger sur les nécessités pour pouvoir exercer nos professions avec des moyens adéquats. Un rapport doit être soumis au Conseil d'Etat, et AvenirSocial va poursuivre ses engagements dans les commissions en lien avec la mise en place de ce plan stratégique.

Formation

L'Organisation du monde du travail (OrTra) social cantonal réunit les représentants des différents organismes concernés par les formations ES et ASE (employeurs, écoles, employés). L'OrTra a engagé une nouvelle cheffe experte, Anne Devaux, en charge de l'organisation des examens des assistants socio-éducatifs, avec les différents travaux qui en découlent. Une recherche d'experts pour ces examens a été entre autres réalisée par nos canaux, en vue d'une formation à cette tâche à l'IFFP. Une réflexion de rapprochement voire de fusion avec l'OrTra santé est en cours, des conclusions de cette étude devraient aboutir cet automne sur les options à venir.

Conférences et échanges

Le «6-8» poursuit des présentations à l'Hôtel du Lac, à Ouchy, en principe les mardis. Le dernier «6-8» a proposé une présentation accueillie avec intérêt: «Incident raciste au quotidien», témoignage d'une recherche réalisée par M^{me} Eckmann et M. Wicht, auteurs d'un livre à remettre dans les mains de travailleurs sociaux se questionnant sur «son» impact ou «sa» possible participation à la résolution de ces questionnements en lien avec le raciste.

Tout souhait ou proposition de conférences peut être transmis au groupe en charge de l'organisation de ces conférences, un lieu de rencontres et d'échanges passionnant. Le prochain «6-8» proposera de traiter le thème du secret professionnel et du secret de fonction. Une information vous parviendra en temps voulu.

Le staff de la section

L'équipe de la section Vaud est appelée à s'accroître au vu de la charge importante de travail à honorer, un-e secrétaire général-e adjoint-e est cherché-e pour un engagement à 30 ou 40%, plus spécifiquement pour les tâches en lien avec les conventions collectives et les conditions de travail. Cet engagement permettra ainsi de proposer plus de disponibilité de le/la soussigné-e pour un engagement

dans les domaines en lien avec la formation, la politique sociale, et aussi la présentation des travaux de la section auprès des professionnels que nous souhaiterions voir rejoindre ces lieux de rencontre et d'échanges qui alimentent les options de la section et du comité.

Et pour conclure, et si vous souhaitez être au cœur des débats, et y participer activement, venez nous rejoindre, c'est lors d'échanges entre professionnels que nous trouvons des pistes et des idées pour poursuivre nos actions et honorer nos convictions. |